COMPTE-RENDU du CM du 19/12/2013 à 19 h 00

Présents:

Anita BOISHARDY, Maire Serge PASQUALINI, Mireille BILLARD, Gilles GUSMERINI adjoints. Stéphane ARALDI, Evelyne CALZAMIGLIA, Guy CHARVET, Frédéric CHASSARD, Marie-Louise PATAT, Annie PIELLARD, conseillers.

<u>Absent(s) et excusés</u>: Emmanuel CLOCHER (pouvoir à Serge PASQUALINI), Pierre MOIROUD, Sébastien POULENARD.

Secrétaire de séance : Evelyne CALZAMIGLIA

Approbation du dernier compte-rendu.

1- Rapport des commissions

1.1 Conseil communautaire du 9 décembre 2013 :

Principaux points abordés :

- ➤ Enfance jeunesse familles : bilan de la démarche enfance jeunesse, présentation du conseil communautaire jeune, projet de territoire avec le collège, modification du règlement de l'accueil de loisirs « Les marmots »
- Réforme des rythmes scolaires : approbation de l'avant -projet territorial
 - classe le mercredi, pas d'accueil cantine
 - Accueil périscolaire de 7 h 30 à 8 h 20 et de 11h 30 à 12h30
- Ordures ménagères :
 - Présentation de l'état d'avancement de l'implantation des conteneurs et date de mise en application de la redevance des ordures ménagères au 1^{er} avril 2014
- > SPANC
 - Nouvelles disposition concernant la redevance : deux échéances,
 - périodicité des contrôles,
 - Engagement d'un programme de réhabilitation,
 - révision du règlement.
- > Service de l'eau
 - Admissions en non valeurs

1.2 Réunion sur les Transports scolaires : information sur la participation des parents aux frais

Les élus ont été invités à la présentation du projet départemental relatif à la mise en œuvre d'une participation des familles aux frais de transport scolaire qui ont considérablement augmenté ces dernières : 23 000 élèves transportés et un budget de 23 M €. Au 1^{er} avril : 1.8 M € en plus. Il est nécessaire de compenser la dépense supplémentaire. De plus 10 à 15 % des inscrits ne prennent pas le car et pour certains territoires, ce taux monte à 50 %.

- Circuit spécialisé pour les enfants handicapés : coût moyen 6000 € ; 120 élèves sont transportés individuellement.

La proposition de participation devrait être votée en février 2014 par les élus du Conseil Général. Les inscriptions pour la rentrée 2014 se feront en ligne à compter de mai 2014.

2- Finances

2.1 Le conseil vote une décision modificative sur le budget général 2013 :

Augmentation sur crédits ouverts

D 10223 : Remboursement taxes urbanisme à la CCY 3 700.00 €
D 2112-102 : Voirie 1 780.00 €
R 10223 : Nouvelles recettes Taxes urbanisme 5 480.00 €

- 2.2 Le conseil modifie le régime indemnitaire des personnels permanents concernant l'indemnité d'administration et de technicité et créée une indemnité d'exercice de missions des préfectures selon la réglementation en vigueur suivant le grade des agents à compter de décembre 2013.
- 2.3 Le Maire rappelle que la bibliothèque est gérée et animée par une équipe de bénévoles. Ces derniers sont amenés, dans le cadre de ce service public, à effectuer des déplacements pour le compte de la Commune, en particulier pour leur formation, en relation avec la bibliothèque départementale de prêt et leurs achats en librairie.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal autorise le remboursement par la commune de leurs frais de repas, de leur frais de déplacement, y compris ceux effectués avec leur véhicule personnel, selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux.

3- Aménagement du centre :

Le maire fait le point sur l'état d'avancement des travaux relatif au marché Fontaine : les travaux se déroulent bien, les conditions météorologiques étant bonnes. Les réunions de chantier se déroulent le mercredi. Sur proposition de Gilles Gusmerini, il est décidé de profiter de la présence des engins de terrassement pour faire poser un drain d'évacuation des eaux derrière la maison du chef-lieu.

4- Questions diverses.

- Recensement de la population 2014 : comme en 2008, la commune aura 2 agents recenseurs rémunérés selon la réglementation. Les dates du recensement sont fixées du 16 janvier au 15 février 2014.
- Chemin de la Montagne : Le chemin a été dégagé, du bois couché est à dégager. Un lot d'une coupe d'affouage n'a pas été effectué.
- Le conseil est informé qu'au Bessey, suite à des travaux de fouilles en tranchées sur la voirie, la route présente un affaissement qui doit être remblayé par l'entreprise qui a découpé la voirie ; le maire prendra attache avec le géomètre chargé des VRD.
- Le conseil prend connaissance qu'un tronc d'arbre pourrait représenter un danger en bordure de route aux Michauds ; cet arbre étant sur une propriété privée, la commune ne peut pas intervenir directement.
- Prochain conseil municipal: le jeudi 30 janvier 2014.
- Cérémonie des vœux : le 18 janvier à 18 heures à la Salle Léon FAVRE
- 5- Intervention de Monsieur René Padernoz, Conseiller Général à 20 h 30 qui présente au conseil les travaux des conseillers généraux au sein des différentes commissions.